

Conditions Générales D'utilisation et de Vente (CGUV)

Mise à jour au 31 juillet 2025

1) OBJET

Les présentes conditions (CGUV) définissent les règles des activités proposées par ALORS ON DANSE et sont disponibles sur le site internet (alorsondanse63.fr) dans les locaux et sur demande.

2) ACTIVITÉS

2A) COURS COLLECTIFS

- Le client déclare avoir les capacités requises pour contracter et acquérir les prestations proposées.
- Saison 2025-26 : du 1^{er} septembre 2025 au 30 juin 2026 (hors reports et hors la moitié des vacances scolaires et jours fériés) soit 38 semaines en incluant la semaine de découverte.
- Semaine découverte (« Portes ouvertes ») du 1^{er} au 3 septembre 2025 : tous les cours sont gratuits, sous réserve du niveau requis.
- Cours d'essai du 08 septembre au 15 octobre 2025 : sous réserve du niveau requis, 5 € par cours cette somme sera déduite en cas d'inscription dans le mois qui suit le cours d'essai.
- Durée des séances : 50 minutes sauf danses de société une heure.
- Planning : accessible sur le site internet et dans les locaux.
- Parité : afin d'assurer la qualité des cours et le plaisir de tous, ALORS ON DANSE se réserve le droit de limiter les inscriptions à un cours si une trop grande disparité est constatée entre « leaders » et « followers », communément appelés hommes et femmes. La disparité maximale acceptée est de 1 homme pour 2 femmes.
- Changement de partenaire obligatoire pendant les cours, sauf autorisation expresse du professeur.
- Minimum de 6 personnes requis pour assurer le maintien du cours. En dessous, la séance ne sera ni maintenue ni reportée.
- Engagement : le client s'engage à rester la saison complète dans la même activité afin de ne pas déséquilibrer les groupes.
- A l'inscription, ALORS ON DANSE demande obligatoirement le nom, le prénom, la date de naissance et les informations de paiement du client, qui certifie l'exactitude de ces informations.
- L'adhésion et les forfaits ne sont pas cessibles à un tiers.
- Forfait annuel : valable jusqu'à la fin de la saison pour les cours souscrits. Pas de report possible en cas d'absence du client.
- Carte de X cours : valable 12 mois.
- Résiliation par le client : maladie > 2 mois, déménagement > 50 km ou licenciement (dans tous les cas, sur justificatif).
- Résiliation par ALORS ON DANSE : impayé, non-respect des consignes de sécurité ou du règlement intérieur, comportement violent, agressif ou insultant envers les autres clients ou le personnel de l'Association ou du Corum SAINT JEAN, attitude nuisant volontairement au bon déroulement des cours, état d'ébriété ou sous l'emprise de substances illicites, démarchage ou publicité pour des structures concurrentes.

2B) STAGES

- Inscriptions fortement conseillées.
- ALORS ON DANSE se réserve le droit de limiter les inscriptions à un stage, en amont ou sur place, si une trop grande disparité est constatée.

2C) TRAINING

- Format sans inscription : 1h cours + 1h pratique avec supervision du professeur. Un risque de

disparité existe et ALORS ON DANSE n'en est pas responsable.

2D) RÈGLES COMMUNES

- Lieu : 17 rue Gaultier de Biauzat Corum St Jean Clermont-Fd (entrée rue Gaultier de Biauzat ou 28 rue Sainte Claire coté Eglise Saint Eutrope).
- Respect des intervenants, des lieux, des horaires, du matériel.
- Pas de téléphone/filmage sans accord du professeur.
- Chaussures adaptées. Pas de talons aiguilles ni claquettes. S'assurer de l'absence de cailloux sous les chaussures.
- Talc et produits de glisse sont interdits.
- L'intervenant est seul juge du niveau des cours auquel le client peut assister.
- Le client doit attendre la fin du cours précédent avant d'accéder à la piste de danse pour sa séance.
- A la fin des cours et notamment du dernier cours, veillez à ne pas faire trop de bruit qui ce qui risquerait de gêner les locataires du Corum St Jean.
- Objets perdus : ALORS ON DANSE décline toute responsabilité.
- ALORS ON DANSE n'est pas responsable des blessures ou accidents survenus en dehors des cours ou liés à un non-respect des consignes de sécurité.
- Responsabilités et assurance : le client reconnaît pratiquer la danse de loisir sous sa propre responsabilité et s'engage à disposer d'une assurance Responsabilité Civile (RC) en cours de validité, couvrant tout dommage corporel ou matériel qu'il pourrait causer à lui-même ou à des tiers. ALORS ON DANSE a souscrit une assurance couvrant sa propre responsabilité civile professionnelle. Toutefois, ALORS ON DANSE ne pourra être tenue responsable des accidents résultants : du non-respect par le client des consignes de sécurité ; d'un état de santé inadapté à la pratique ; d'un usage inapproprié des locaux ou du matériel.
 - Le client jouit de prestations de loisir et libère ALORS ON DANSE de toute obligation de résultat.

3) TARIFS ET PAIEMENT

- TVA non applicable (art. 293B du CGI) : les tarifs sont HT.
- Tous les tarifs sont affichés sur le site internet.
- Remises sur les forfaits annuels (non cumulables) : 20% pour les étudiants/mineurs (justificatif de scolarité), 10% pour les couples (Justificatif de domicile commun) et 10% pour les demandeurs d'emploi (attestation France Travail) et 10 % pour les plus d 60 ans.
- 20 % pour les Etudiants/mineurs uniquement pour les cartes de 10 cours.
- Paiement à l'inscription : espèces, chèque ou virement sous 5 jours ouvrés.
 - Chèque à l'ordre d'ALORS ON DANSE (pour les cours collectifs, jusqu'à 4 chèques datés du jour de L'inscription : le premier sera encaissé à l'inscription et les autres seront encaissés au début des mois suivants), chèques-vacances et coupons- sport ANCV.
 - Règlement possible en 3 fois par virement via l'application Hello Asso ou sur le compte de l'association via son RIB.
- Non-paiement = suspension ou résiliation.

4) REMBOURSEMENT

- Frais d'inscription : non remboursables.
- Forfaits annuels : remboursés au prorata (-20%) uniquement en cas de résiliation valide par le client.
- Cartes de cours, stages, soirées, ouverture de bal, EVG & EVJF et cartes KDO : non remboursés.

5) NON-CONCURRENCE

- Le client s'engage à ne pas organiser, directement ou indirectement, de cours de danse ou d'évènements similaires à ceux proposés par ALORS ON DANSE dans un rayon de 50 km

autour de Clermont- fd pendant la durée de son inscription et dans les 12 mois qui suivent la fin de la saison, sauf accord écrit d'ALORS ON DANSE.

- Cette clause s'applique uniquement dans le cadre d'activités professionnelles ou associatives concurrentes et ne vise pas la pratique personnelle ou bénévole occasionnelle.

6) LITIGES / MÉDIATION

- En cas d'insatisfaction persistante ou de litige, le client et ALORS ON DANSE s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute résiliation définitive. À défaut d'accord, l'une ou l'autre des parties pourra saisir gratuitement un médiateur de la consommation compétent.
- Si le désaccord persiste après la médiation, deux options sont possibles : résiliation exceptionnelle du contrat par la partie demanderesse, sans pénalités pour le client si la demande est justifiée ; recours judiciaire : à défaut de solution amiable définitive, le litige sera porté devant le tribunal compétent de CLERMONT-FERRAND, seul compétent sauf disposition légale contraire.

7) FORCE MAJEURE

- ALORS ON DANSE ne pourra être tenue responsable ni redevable d'aucun remboursement en cas d'annulation ou de report de cours dû à un événement de force majeure, indépendant de sa volonté.
- Sont considérés comme des cas de force majeure, sans que cette liste soit limitative : catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, incendies...) ; épidémies ou pandémies ; conflits sociaux ou grèves générales ; décisions gouvernementales ou préfectorales empêchant le déroulement des cours ; fermeture temporaire des locaux pour raisons de sécurité. Dans ces situations, ALORS ON DANSE proposera dans la mesure du possible un report ou un aménagement des prestations.

8) MINEURS

- Obligation pour les parents/tuteurs de s'assurer que le professeur est présent avant de laisser l'enfant.
- Les retards doivent être signalés immédiatement à ALORS ON DANSE.
- Si l'enfant n'est pas récupéré à l'heure : tentative de joindre les parents, puis, en cas d'impossibilité, appel aux autorités compétentes.
- Tout incident ou comportement dangereux peut entraîner l'exclusion de l'enfant du cours.

9) DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

- ALORS ON DANSE collecte et traite des données personnelles nécessaires à la gestion des inscriptions (nom, prénom, coordonnées, informations de paiement...).
- Ces données sont conservées pour une durée maximale de 3 ans après la fin de la relation contractuelle.
- Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le client bénéficie des droits suivants : droit d'accès, de rectification, de suppression (droit à l'oubli) ; droit à la limitation du traitement ; droit d'opposition pour motifs légitimes ; droit à la portabilité de ses données.
- Le client peut exercer ses droits par courrier (8 rue Marinette Menut – 63000 CLERMONT-FERRAND).
- ALORS ON DANSE s'engage à ne jamais céder ni vendre les données personnelles à des tiers.